

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 21 novembre 2016



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme AKPINAR-ISTIQUAM (pouvoir MME POPARD) - M. FAVERJON (pouvoir MME HILY) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. PIAN) - Mme FERRIERE (pouvoir M. BORDAT) - M. CHEVALIER (pouvoir MME ERSCHENS)

Membres absents : M. CAVIN

OBJET

DE LA DELIBERATION

Restauration municipale - développement des produits issus de l'agriculture biologique – adhésion au « Club des territoires un plus bio »

Monsieur Château, au nom de la commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Dijon entend développer l'approvisionnement de sa restauration municipale en produits issus de l'agriculture biologique, et à privilégier les productions locales.

Les objectifs et les engagements du « Club des territoires un plus bio » rejoignent cette approche. Créé en 2013 il rassemble une trentaine de collectivités autour de l'association Un plus bio, née en 2002 pour favoriser l'introduction d'une alimentation biologique et durable en restauration collective, défricher les démarches innovantes, les nourrir de son expérience, les faire partager et les faire reconnaître.

En adhérant à ce Club des territoires , la Ville de Dijon pourrait :

- engager son service de restauration dans une démarche de progression en faveur d'une alimentation biologique et renforcer l'importance qu'elle accorde à la qualité de l'alimentation dans ses missions auprès de la population ;
- soutenir une politique nationale ambitieuse de développement de la restauration collective Bio et véhiculer des valeurs fortes favorisant les démarches collectives, transversales, cohérentes et durables, permettant de faire évoluer le rapport à l'alimentation ;
- participer aux travaux menés aux échelles nationales et régionales pour la promotion d'une restauration durable respectueuse de la santé de ses convives ;
- participer aux échanges entre territoires sur des problématiques communes ou dans des contextes comparables, et bénéficier en retour d'expériences sur des réalisations ;
- soutenir une politique ambitieuse de développement de la production bio sur les territoires permettant un approvisionnement local.

Calculée en fonction du nombre d'habitants des collectivités adhérentes, la cotisation annuelle s'élèverait pour la Ville de Dijon à 2 140 € en année pleine.

Au regard de l'intérêt que l'adhésion présenterait pour accompagner la politique municipale en la matière, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 – décider l'adhésion de la Ville pour la fin de l'année 2016, et pour les années suivantes, au Club des territoires un plus bio » ;
- 2 – décider, si l'intérêt perdure, l'acquittement chaque année des cotisations dues en conséquences ;
- 3 – désigner Monsieur Patrice CHATEAU en qualité de titulaire et Madame Anne DILLESEGER en qualité de suppléante, pour représenter la Ville de Dijon au sein de l'Association ;
- 4 – m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 54

Abstentions : 4